

Les engagements du randonneur

Le rameur randonneur reconnaît

- savoir bien nager.
- avoir un niveau de forme physique et de pratique en aviron suffisant pour accomplir le parcours.
- être en possession d'une licence de la FFSA en cours de validité.

Les rameurs pratiquant à l'étranger et membres d'une association affiliée à leur fédération nationale doivent être couverts par une assurance individuelle avec responsabilité civile. En cas de formule compétitive avec classement, le certificat médical et la licence A sont obligatoires.

- respecter le code de la navigation en vigueur, les règles et consignes mises en place par les organisateurs.

À bord de chaque embarcation

- chaque rameur doit avoir à disposition une brassière de sécurité.
- l'équipage est muni d'écoques et d'une corde de 10 m de longueur et d'un diamètre de 10 mm pour amarrage et remorquage éventuel. Une gaffe est exigée.

- l'équipage nomme en son sein un **chef de bord** :

1. le chef de bord doit être qualifié et majeur.

Celui-ci veille à la sécurité de l'équipage et au respect de la réglementation fluviale ou maritime.

2. il doit connaître le programme de la randonnée et les consignes de sécurité. Il assiste aux éventuelles réunions.

3. il doit vérifier l'état du matériel avant le départ.

4. il doit s'assurer de l'expérience et de la compétence du barreur.

Les 10 commandements du randonneur

1• Le rameur de randonnée doit être un amoureux de la nature, licencié dans un club de la FFSA.

2• Le rameur de randonnée sur qui les années n'ont pas prise, doit être entraîné pour pouvoir apprécier pleinement les parcours qui lui sont proposés.

3• Le rameur de randonnée se doit de respecter les consignes et prescriptions des organisateurs. Il n'oublie pas, même à l'intérieur de son embarcation, qu'il n'est pas vraiment chez lui.

- 4• Le rameur de randonnée ne dispute pas sa place, dans les écluses, à table, dans les soirées, au besoin, il l'offre.
- 5• Le rameur de randonnée accepte les modifications apportées aux programmes quand les conditions locales ont évolué et que les organisateurs sont obligés d'aménager certaines données.
- 6• Le rameur de randonnée n'oublie jamais qu'il ne participe pas à la finale des championnats de Monde ni à celle des Jeux Olympiques.
- 7• Le rameur de randonnée, qui ne peut être sexiste, se rend compte à tout moment, qu'il n'a ni adversaire, ni concurrent, mais que des amis.
- 8• Le rameur de randonnée aime nécessairement les nouilles, le riz et les pommes de terre et accessoirement les repas gastronomiques raisonnablement arrosés.
- 9• Le rameur de randonnée parle volontiers des manifestations auxquelles il a participé.
- 10• Le rameur de randonnée a un secret bien à lui pour soigner les ampoules.